

# Trésor de la langue française

Auteur(s) : Nicot, Jean

## Généralités

Titre long de la première édition identifiée (ou autre édition)*Thresor de la langue françoise, tant ancienne que moderne. Auquel entre autres choses sont les mots propres de marine, veneerie, & faulconnerie, cy devant ramassez par Aimar de Ranconnet, vivant Conseiller & President des enquestes en Parlement. Reveu et augmenté en ceste dernière impression de plus de la moitié; par Jean Nicot, vivant conseiller du Roy, & Me. des requestes extraordinaire de son hostel. Avec une grammaire françoise et latine, & le recueil des vieux proverbes de la France. Ensemble le Nomenclator de Junius, mis par ordre alphabetic, & creu d'une table particulière de toutes les dictions. Dedié a Monsieur le President Bochart, sieur de Champigny, &c.* (David Douceur, 1606)

Information sur l'auteur ou les auteurs[Nicot, Jean](#)

Date de la première publication de l'œuvre1606

## Transcription et analyse des péritextes

Transcription des péritextes de toutes les éditionsA Monsieur, Monsieur Bochart,  
sieur de Champigny, &c. Conseiller et president des enquestes, en Parlement.  
(David Douceur, 1606)

Monsieur,

Je serois indigne de l'obligation qu'en faveur & considération du public ay receu de vous, si je taisoiso & ne publiois par tout, comme sur ce qu'estoiso tous les jours recherché par ceux de nostre France, & toutes sortes d'estrangers, du Dictionnaire reveu par M<sup>r</sup>. Nicot, m'estant adressé à vous, sans neantmoins y avoir autre cognoscience que celle que tout le monde a de vos merites, m'avez humainement receu, & franchement mits és mains ce, qu'apres le decez dudit S<sup>r</sup>. Nicot s'estoit venu rendre chez vous, comme en lieu de seureté, contre la barbarie & l'ignorance. Ainsi c'est à vous seul, à qui ceux qui sçavent assez l'utilité de ce livre, en doivent la recognoscience : & duquel partant avez comme taisiblement accepté la protection, contre ceux qui le penseroient inutile ou peu necessaire. A quoy sans doute, outre l'inclination qu'avez au bien, & a ce qui est de la vertu, deux choses sembloyent vous obligier : La premiere est le ressouvenir de la generosité des vos ancetres ; l'un desquels estant remarqué avoir long temps, & courageusement insisté à ce qu'il ne feust rien innové de nos anciennes maximes, & façons de vivre,

la correspondance d'ailleurs estant grande entre le langaige & les meurs d'un pays, semblés estre engagé de moyennner, en tant que vous en sera, que par le restablissement de nostre parler ancien (plus ferme, plus court, & plus significatif, que celuy qui a depuis esté receu) l'on reprenne le chemin de pouvoir revenir à la generosité, constance, & magnanimité de nos peres : Dont mesmes les actes & proüesses depuis trois, quatre, & cinq cent ans (faulfe d'estre entenduës) ne peuvent estre ni goustées assez par les nostres, ni admirées par les estrangers, sans l'entiere & pleine congnoissance de la langue, telle qu'elle estoit lors, que par leurs histoires ont esté esrites : Laquelle congoissance neantmoins, ne se peut acquerir aisément d'ailleurs, que par ce livre, Lequel defunct M<sup>r</sup>. Nicot, peu au paravant son decez, estant conquis du bien que pouvoit moyennner ce sien travail, dit : Devoir estre reputé le bausme de la langue Françoise, l'autre & derniere raison, est la consideration de vostre qualité, car oultre ce, que vous ayant icelle fait assez recongnoistre pour protecteur exact du bien & de l'honneur & d'un chascune, vous ne pouvez desnier à la France la mesme volonté & affection ; Il y a une autre rencontre en ce subject particulier, Qui est, que ce fut defunct Monsieur Ranconnet (recongnu pour l'un des plus doctes de son temps) qui premier s'avisa, estant en pareille dignité que le vostre, de donner au public ce present Dictionnaire, Mais ni ayant mis la derniere main, & pour cela ne desirant y estre nommé, Monsieur Nicot l'ayant reveu & infiniment augmenté ne luy pouvoit de verité souhaiter plus seure retraiete que chez vous : Auquel (pour ce que ledit S<sup>r</sup> Nicot l'avoit ainsi voulu) ay donné le tiltre de Thresor de la langue Françoise : ayant oultre adjousté le Nomenclator de Mr du Ion, avec une Grammaire, & un recueil des Proverbes de nos anciens François, poussé d'une extreme affection qu'ay de ne manquer à rien de ce que j'estimeray estre du bien du public : non plus qu'à ce que je recongnoistray me pouvoir acquerir & conserver la qualité de Vostre tres-humble & tres-affectionné serviteur, David Douceur. (non paginé, 2e page du 1er cahier, r°).

Topoï dans les péritextesutilité

## Les dossiers de la collection

1 sous-collection :

- [1606 - Trésor de la langue française - David Douceur](#)

## Les documents de la collection

### 2 notices dans cette collection

En passant la souris sur une vignette, le titre de la notice apparaît.

Les documents de la collection :



## [1606 - David Douceur - Trésor de la langue française - BM Lyon](#)

Nicot, Jean

Mots-clés : [test](#)



## [1606 - David Douceur - Trésor de la langue française - BnF](#)

Nicot, Jean

Tous les documents : [Consulter](#)

## Informations sur la notice

Référence Thresors de la RenaissanceThRen\_456

Rédaction de la noticeRéach-Ngô, Anne

ÉditeurAnne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

## Citation de la page

Notice du site Thresors de la Renaissance : **Trésor de la langue française** Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle), consulté le 16/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/collections/show/456>

Copier

Collection créée par [Anne Réach-Ngô](#) Collection créée le 07/03/2018 Dernière modification le 28/01/2024